

Cefor INFORMATIONS COVID

Mise à jour du 12/11/2020 :

Objectif : Le présentiel N'EST PLUS POSSIBLE.

Une exception en pratique professionnelle ou laboratoire dans la mesure où le professeur ne peut assurer cette matière à distance.

Pour les cours à partir du 12/11/2020

Principe : **Classes PP/LABO** divisées en groupes A et B – informations possibles dans espace élève (note de cours)

Gestion de l'information par le professeur (**ne pas téléphoner au secrétariat !!!**)

Le Cefor n'impose pas la présence aux étudiants (ils peuvent suivre à distance les PP/Labo) mais doivent aussi apporter la preuve de leur suivi à leur professeur (

Couvre-feu imposé : les cours terminent au plus tard à 21h (les étudiants évoquent avec le professeur s'ils ont besoin de plus de temps et la fin du cours est adaptée en conséquence)

Le port du masque reste obligatoire tout le temps et partout sauf lorsque l'on est assis pour boire ou manger (à éviter). L'étudiant pense à désinfecter son poste de travail à son arrivée et à son départ.

AERATION A FAVORISER – merci de gérer l'aspect énergie en bon père de famille.

Cours à la carte

- Tapas : confirmé avec 2 locaux
- Foie gras : confirmé avec 2 professeurs

Bièrologie

Les cours de Micro-brasserie :

- Cours Brassin du samedi : 100% de la classe (utilisation pleine des 2 grands ateliers D110/111) = distanciation sociale importante
- Cours Théorique : **A distance**
- Cours mise en bouteille (2 groupes A et B dans le respect des horaires couvre-feu)

Les cours de dégustation (connaissances des bières belges) : Groupe A et Groupe B – cf. Dégustation.

Cours liés à la dégustation

Cours d'œnologie, de connaissance des bières, thés

L'idée est la suivante, les élèves voient/reçoivent la théorie chez eux - puis ils viennent en « demi groupe » pour tout ce qui est pratique/dégustation – **Condition chaque élève est dans une bulle PLEXI**

- **1 seule tranche horaire : 18h00 -21h**
- **Groupe A vient au cours de sa semaine et B suit à distance (semaine suivante : changement)**
- Le groupe qui n'est pas l'horaire n'est pas admis dans l'enceinte du Cefor
 - o Cas des personnes du groupe à distance qui viennent chercher leur échantillon : ne pas trainer dans l'enceinte.
- La théorie est mise à disposition des étudiants en dehors des horaires

Cours liés à la restauration

Cours de cuisine, de salle, de spécialisation

- Groupe A vient au cours de sa semaine– Groupe B suit le cours à distance (ne se présente pas au Cefor et suit les notes de cours et conseils donnés) – la semaine suivante une autre matière est abordée... (et les groupes sont intervertis)
 - o Cours Perron : maintien du groupe
 - o Classes <12 : maintien du groupe
 - o Cours plantes : tant qu'on est dehors, le groupe entier est possible – atelier : groupe A/B
 - o Cours nutrition : cours Cadets à distance et utilisation des jeudis pour groupe A/B
 - o **Examen de Hygiène & Sécurité : EVALUATION théorique INTERDITE : REPORT [Cf. Horaires](#)**
 - **Cours Hygiène et Sécurité : à distance si pas jour examen.**
- Gestion des groupes est faite par les professeurs (voir son espace élève - pas d'appel au secrétariat !)
- **Prise de repas déconseillée : prise d'un en-cas possible uniquement dans l'espace bulle/plexi repas à emporter => prendre le matériel nécessaire pour transporter en sécurité les préparations à emporter.**

Cours liés à la boulangerie, la pâtisserie et la chocolaterie

- Groupe A vient au cours de sa semaine– Groupe B suit le cours à distance (ne se présente pas au Cefor et suit les notes de cours et conseils donnés) – la semaine suivante une autre matière est abordée... (et les groupes sont intervertis)
 - o Cours à Suarlée : Division A/B proposée pour plus de sécurité (voir professeur)
 - o Cours de vente : Théorie à distance et pratique en groupe A/B
 - o Classes <12 : maintien du groupe
 - o Cours de glaces du mardi : [nouvel horaire \(report covid\)](#)
- Gestion des groupes est faite par les professeurs (voir son espace élève - pas d'appel au secrétariat !)
- **Insister sur les distanciations sociales (si boisson ou encas mais évitons de manger sur place) ⚠**

Les stages

- Les stages liés à la restauration restent d'application (mais si lieu fermé, signaler à stageresto@cefor.be et supprimer les heures « impossibles » dans votre horaire). La validité des conventions sera adaptée...
- L'ensemble des stages continue sauf fermeture du lieu – les délais seront adaptés...

Cours à la carte des vendredis soir

- CarteVeS06_C.BienEtreDetox de Madame Rome - Report cours du 13/11 au vendredi 5/2/21 - Cf. Horaire
 - o Prévenir étudiant pas SMS... (secrétariat CEFOR)

Gestion : A distance – obligatoire

Apiculture : A distance – Obligatoire : voir [horaire](#) 18h-20h tous les lundis en visio (report intervenant à décembre)

Cours Mirena :

- Vente : Cours des 26 et 27/10/20 à distance (voir contact professeur) [Cf. Horaire](#)
 - o Interrogation sur cours des 9 et 10/11 (sans doute reportés en décembre)
 - o Cours des 16/11 => groupe A et 17/11 => groupe B (selon actualités Covid)
- Cours HACCP : report début 19/11 avec cours à distance : [Cf Horaire](#)

Enseignement de promotion sociale : (document du 24/10/2020)
Protocole sanitaire d'application du 26 octobre 2020 jusqu'au 19 novembre 2020
Prolongation prévue jusqu'au 1/12 (à suivre...) – 9/11/2020

Activités d'apprentissage et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités d'apprentissage et d'évaluation en présentiel <u>sont interdites</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Exceptions : Les laboratoires, les travaux pratiques et les cours artistiques <u>ne pouvant pas se tenir à distance</u> pourront se tenir en présentiel, moyennant le port du masque en tout temps, <u>et en ayant pour objectif de limiter au maximum le nombre d'étudiants présents de manière simultanée</u>
Bibliothèques, médiathèques et salles informatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque obligatoire • Distance physique 1m50
Circulation	<ul style="list-style-type: none"> • En sens unique dans la mesure du possible et toujours fléché • Port du masque obligatoire
Stage	Prescrits du lieu de stage
Activités d'enseignement avec gestes pratiques	À adapter conformément aux règles d'application dans le secteur de l'activité
Mesures générales	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des mains obligatoire • Port du masque obligatoire dans tout l'établissement excepté au moment de boire ou manger • Port de visière autorisé pour raisons médicales • Privilégier, si possible, des locaux et places fixes pour les étudiants
Aération	<ul style="list-style-type: none"> • Idéalement aération toutes les 1h30 • Maximum 3h d'activités d'apprentissage ou d'évaluation en continues dans le même local • Voir avec les conseillers en prévention pour les modalités d'aération
Nettoyage et désinfection	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage minimum une fois par jour • En cas de changement de groupe classe ou en cas de changement d'utilisateur au sein d'un même groupe, nécessité de désinfecter le matériel et les surfaces utilisées (bancs, matériel, machine, instruments) par l'utilisateur qui cesse de les utiliser. S'ils le souhaitent,

	<p>les usagers seront autorisés à désinfecter le matériel et les surfaces avant qu'ils commencent à les utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisser autant que possible les portes ouvertes (classes,...) afin de réduire l'utilisation des poignées
Distributeurs	Non disponibles
Mobilité IN/OUT et Présence de tiers externes sur les campus (chercheurs étrangers, experts, ...)	Respect des prescrits du SPF Affaires étrangères
Activités estudiantines (folklore, baptêmes, soirées, ...)	Interdites

Exceptions générales au port du masque obligatoire :

- Lorsque le port d'un masque ou de toute autre alternative en tissu n'est pas possible pour des raisons médicales, il convient d'utiliser un écran facial ;
- Les personnes qui, en raison d'une situation de handicap attestée au moyen d'un certificat médical, sont dans l'impossibilité de porter un masque, une alternative en tissu ou un écran facial, sont dispensées de porter un masque ou une alternative au masque;

Remarques :

- Les règles de ce protocole doivent être interprétées de manière à assurer au mieux la sécurité sanitaire de tous ;
- Ces mesures peuvent être sujettes à adaptation en fonction des décisions futures du comité de concertation.